

DIRECTION DE
L'ENVIRONNEMENT

Service des Installations
Classées, des Impacts
Environnementaux
et des Déchets

Bureau des Installations
Classées pour la Protection
de l'Environnement

6 route des artifices
BP L1
98849 Nouméa Cedex

N° 2015-29723/DENV

Le Directeur

Nouméa, le
28 OCT. 2015

à

Directeur général du Centre hospitalier spécialisé
Albert Bousquet
BP 120
98845 Nouméa cédex

Objet : visite d'inspection réalisée le 14 octobre 2015 sur l'ouvrage de traitement des eaux usées du Centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, commune de Nouméa
Pièce jointe : compte-rendu de visite d'inspection

Monsieur le directeur général,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint, le compte-rendu de la visite d'inspection qui a été réalisée le 14 octobre 2015 sur votre installation de traitement des eaux usées du Centre hospitalier spécialisé Albert Bousquet, commune de Nouméa.

Conformément à l'article 416-11 du code de l'environnement de la province Sud, vous disposez d'un délai de 15 (quinze) jours pour présenter vos observations par écrit.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur général, l'expression de ma considération distinguée.

Le directeur de l'environnement